

PIRLS 2016 : évaluation internationale des élèves de CM1 en compréhension de l'écrit Évolution des performances sur quinze ans

- L'étude internationale PIRLS 2016 mesure les performances en compréhension de l'écrit des élèves en fin de quatrième année de scolarité obligatoire (CM1 pour la France). Avec un score de 511 points, la France se situe au-delà de la moyenne internationale (500 points) mais en deçà de la moyenne européenne (540 points) et de celle de l'OCDE (541 points). Depuis PIRLS 2001, la performance globale française baisse progressivement à chaque évaluation. En 2016, l'écart est significatif et représente - 14 points sur la période de quinze ans. Les performances basées sur la compréhension de textes informatifs baissent davantage (- 22 points) que celles des textes narratifs (- 6 points). Les processus de compréhension les plus complexes (« Interpréter » et « Apprécier ») baissent davantage (- 21 points) que les plus simples (« Prélever » et « Inférer », - 8 points). Les enseignants français sont moins nombreux que leurs collègues européens à déclarer proposer à leurs élèves chaque semaine des activités susceptibles de développer leurs stratégies et leurs compétences en compréhension de l'écrit.

Marc Colmant, Marion Le Cam · DEPP-B2

► Cinquante pays ont participé à l'enquête internationale PIRLS (*Progress in International Reading Literacy Study*) organisée par l'IEA¹ pour évaluer les performances en compréhension de l'écrit des élèves de CM1. En France, c'est la DEPP qui a conduit l'enquête fin mars 2016. La classe-cible de l'enquête est celle qui représente quatre années d'enseignement après le début des apprentissages systématiques de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. PIRLS s'intéresse à l'ensemble des élèves présents à ce niveau de la scolarité, quels que soient leur âge, leur parcours et l'organisation du système éducatif (proportion d'élèves en retard, etc.).

Au moment de la passation, la moyenne d'âge internationale est de 10,2 ans ; la moyenne européenne est de 10,3 ans ; les élèves français ont 9,8 ans et sont donc parmi les plus jeunes avec les Italiens et les Maltais (9,7 ans). Les plus âgés sont les Lettons (10,9 ans), les Bulgares, les Lituaniens et les Danois (10,8 ans). Les politiques de chaque pays en matière d'âge de scolarisation, de promotion et de redoublement, ne permettent pas d'établir un lien direct entre résultats et âge moyen des élèves.

En France, les élèves évalués dans PIRLS 2016 par la DEPP ont effectué leur cours préparatoire (CP) pendant l'année scolaire 2012-2013, voire 2011-2012 s'ils ont connu un redoublement.

Les programmes de 2008, suivis par ces élèves, indiquent qu'à cette étape de la scolarité, « la lecture continue à faire l'objet d'un apprentissage systématique : phrases ; textes scolaires ; textes informatifs et documentaires ; textes littéraires. L'élève apprend à comprendre en reformulant et en répondant à des questions. Il appuie sa compréhension sur les éléments du texte (sujet, personnages, événements), et sur une analyse précise (titre, organisation, ponctuation, mots de liaison, pronoms, temps verbaux, champs lexicaux). »

1. L'IEA (*International Association for the Evaluation of Educational Achievement*) est une association scientifique indépendante à but non lucratif, créée en 1958, qui met en œuvre des études comparatives à échelle internationale dans le domaine de l'éducation.

UN SCORE SUPÉRIEUR À LA MOYENNE INTERNATIONALE, MAIS NETTEMENT EN RETRAIT DE CELUI DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

Les élèves français obtiennent un score moyen de 511. Ce score est significativement supérieur à la moyenne internationale de l'échelle PIRLS fixée à 500. Le score moyen de la France est différent de manière statistiquement significative de celui de chacun des pays de l'étude : 33 pays ont un score supérieur à la France et 16 pays, un score inférieur.

La Fédération de Russie (581), Singapour (575), Hong Kong (569) se partagent les meilleurs résultats. Le premier pays de l'Union européenne est l'Irlande (567).

Pour mieux rendre compte des résultats français, il est pertinent de restreindre la comparaison aux pays qui lui sont les plus proches, soit économiquement (pays membres de l'OCDE), soit d'un point de vue politico-économique et géographique (pays membres de l'Union européenne) ► **figure 1**.

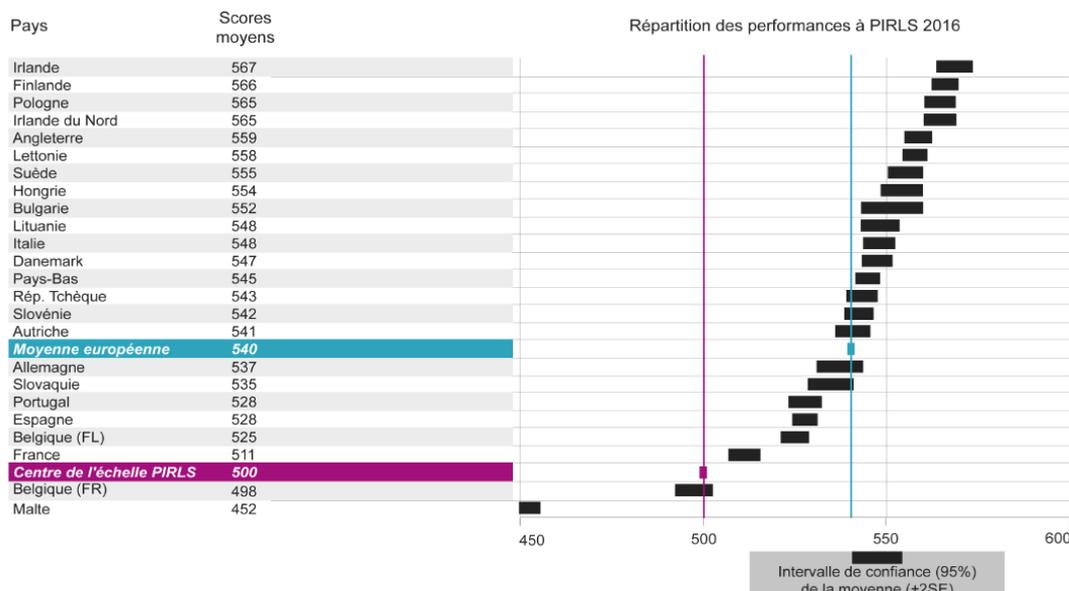
Les résultats français se situent sous la moyenne, tant des pays de l'Union européenne que des pays de l'OCDE : avec un score de 511, la France se situe environ 30 points de score en deçà de la moyenne de ces pays.

1. Regroupements des pays proches de la France

PIRLS 2016	Score moyen global (écart-type)
Pays de l'OCDE (28 pays)	541 (73)
Union européenne (24 pays)	540 (71)
France	511 (69)

Lecture : le score moyen des 28 pays (dont la France) appartenant à l'OCDE et présents dans l'étude est de 541.
Champ pour la France : métropole + Guadeloupe + Martinique.
Source : IEA -MEN-DEPP, *Enquête SIFA*

2. Répartition des performances des pays de l'Union européenne



Lecture : la moyenne de la France (511) est statistiquement différente de celle de tous les autres pays. La largeur des rectangles traduit l'intervalle de confiance autour de la moyenne qui correspond à l'erreur d'échantillonnage. Ainsi, le score de la France se situe avec une probabilité de 95 % entre 507 et 516.

Champ pour la France : métropole + Guadeloupe + Martinique.

Sources : IEA - MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 17.24 © DEPP

En France, on observe une dispersion des scores des élèves autour de la moyenne légèrement inférieure à celle de l'ensemble des pays européens (écart-type 69 ; pour 71 dans l'Union européenne [UE]). L'écart-type européen le plus faible s'observe aux Pays-Bas (60) où les résultats sont par conséquent plus homogènes, c'était déjà le cas dans PIRLS 2011. La **figure 2** rend compte de la répartition des performances des pays européens.

SURREPRÉSENTATION DES ÉLÈVES FRANÇAIS DANS LE GROUPE LE PLUS FAIBLE

Lorsque l'on ordonne tous les élèves des pays européens participants en fonction de leur score et que l'on découpe cet ensemble en quarts, on observe que les élèves français se trouvent surreprésentés dans le groupe le plus faible : ils sont 39 %, au lieu des 25 % attendus. À l'inverse, seuls 12 % des élèves français, au lieu des 25 % attendus, font partie du quart européen le plus performant.

Par ailleurs, lorsqu'on étudie les distributions des scores des pays européens par déciles (soit dix groupes de même effectif), on observe pour la France une invariabilité de rang. Quel que soit le décile français auquel on s'intéresse, son score moyen est plus faible que celui des autres pays européens. Aucun sous-groupe d'élèves français (les plus forts, les plus faibles ou les autres...) ne s'éloigne du classement global de la France.

6 % DES ÉLÈVES FRANÇAIS N'ATTEIGNENT PAS LE NIVEAU LE PLUS ÉLÉMENTAIRE DE PIRLS

PIRLS caractérise le niveau des élèves à partir de scores de référence. Les élèves doivent obtenir un score d'au moins 625 pour atteindre un niveau **avancé** ; 550 ou plus pour le niveau **élevé** ; 475 ou plus pour le niveau **intermédiaire** ; 400 ou plus pour le niveau **bas** qui correspond à des compétences élémentaires. Avec un score inférieur à 400, les élèves n'attestent pas de la maîtrise des connaissances élémentaires. En France, 6 % des élèves sont dans ce cas contre 4 % en Europe, cette différence est statistiquement significative ► **figure 3**. Par ailleurs, les élèves

3. Évolution de la part des élèves atteignant les niveaux PIRLS, en %.

PIRLS		Point de référence			
		avancé	élevé	intermédiaire	bas
France	2016	4	30	72	94
	2011	5	35	75	95
	2006	5	35	76	96
	2001	7	37	77	95
UE	2016	12	48	82	96

Lecture : en 2001, 37 % des élèves français atteignaient le point de référence élevé. Ils sont 30 % en 2016. Cette différence est significative.

En gras : le pourcentage est significativement supérieur à celui de 2016.

Champ pour la France : métropole + Guadeloupe + Martinique.

Sources : IEA - MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 17.24 © DEPP

sont trois fois plus nombreux dans l'Union européenne (12 %) à atteindre le niveau avancé, qu'en France (4 %).

AVANTAGE AUX FILLES

Les filles obtiennent des performances supérieures à celles des garçons dans tous les pays à l'exception du Portugal, où la différence n'est pas significative. En France, l'écart entre filles (515) et garçons (507) est un des moins marqués : 8 points, contre 13 en moyenne européenne et 19 en moyenne internationale.

Les jeunes Françaises, avec un score moyen de 515, sont 32 points au-dessous de la moyenne des filles européennes (547) ; les jeunes Français (507) sont un peu moins distancés par les garçons européens (534) (écart de 27 points).

BAISSE SIGNIFICATIVE DES RÉSULTATS PAR RAPPORT AUX CYCLES PRÉCÉDENTS

PIRLS 2016 est constituée pour moitié de textes et de questions utilisés lors des cycles précédents. Ce fort ancrage permet une

comparaison temporelle statistiquement fiable.

Depuis 2001, le score moyen global de la France baisse tendanciellement pour passer de 525 en 2001 à 511 en 2016. Ces différences, à cinq, dix ou quinze ans, sont significatives, il est donc possible d'affirmer qu'elles sont bien dues à une érosion des performances ► **figure 4**.

Vingt pays, dont treize européens, ont participé à PIRLS à quinze années d'intervalle. Pour ce groupe de pays, la tendance est haussière (en moyenne + 13 points de score entre 2001 et 2016). Parmi eux, onze obtiennent des scores en 2016 significativement supérieurs à ceux obtenus en 2001 ; sept ont des performances inchangées et deux voient leurs scores baisser : les Pays-Bas (- 9 points) et la France (- 14 points).

4. Évolution du score moyen et de l'écart-type de la France

PIRLS	2016	2011	2006	2001
Score moyen global	511	520	522	525
Écart-type	69	68	67	70

Lecture : en 2016, le score moyen de la France est de 511 et son écart-type de 69.

En gras : le pourcentage est significativement supérieur à celui de 2016.

Champ pour la France : métropole + Guadeloupe + Martinique.

Sources : IEA - MEN-DEPP. Réf. : Note d'information, n° 17.24 © DEPP

EN QUINZE ANS, UNE BAISSÉ MARQUÉE SUR LES TEXTES INFORMATIFS...

Deux échelles de scores indépendantes rendent compte des performances en fonction des types de textes proposés :

2. Il faut comprendre que ces deux échelles, narrative et informative, ne sont pas directement comparables. Elles représentent des concepts différents et les items constitutifs de chaque échelle ont des niveaux de difficulté quelque peu différents. La mise à l'échelle MRI, en calant ces deux échelles sur celles des résultats globaux, prend en compte ces niveaux de difficulté. Il devient alors possible de comparer ces sous-scores aux scores globaux.

3. Ces deux groupes de processus sont hiérarchisés dans leur degré de complexité. Au niveau européen, le taux de réussite des items est de 72 % pour « Prélever et Inférer » et de 52 % pour « Interpréter et Apprécier ».

5. Évolution du score moyen de la France en fonction des types de textes

PIRLS	Textes informatifs				Textes narratifs			
	Score moyen de la France	Différence entre années			Score moyen de la France	Différence entre années		
		2011	2006	2001		2011	2006	2001
2016	510	- 9	- 16	- 22	513	- 9	- 5	- 6
2011	519		- 7	- 13	521		4	2
2006	526			- 6	517			- 2
2001	532				519			

Lecture : en 2016, le score moyen de la France sur les textes informatifs est de 510. C'est 22 points de moins qu'en 2001.

En gras : la différence est significative.

Champ : métropole + Guadeloupe + Martinique.

Sources : IEA - MEN-DEPP

Réf. : Note d'information, n° 17.24 © DEPP

6. Évolution du score moyen de la France en fonction des processus de compréhension

PIRLS	Prélever et Inférer				Interpréter et Apprécier			
	Score moyen de la France	Différence entre années			Score moyen de la France	Différence entre années		
		2011	2006	2001		2011	2006	2001
2016	521	- 7	- 6	- 8	501	- 10	- 14	- 21
2011	528		1	- 1	512		- 4	- 11
2006	527			- 2	515			- 7
2001	529				523			

Lecture : en 2016, le score moyen de la France sur les processus de compréhension « Interpréter et Apprécier » est de 501. C'est 21 points de moins qu'en 2001.

En gras : la différence est significative.

Champ : métropole + Guadeloupe + Martinique.

Sources : IEA - MEN-DEPP

Réf. : Note d'information, n° 17.24 © DEPP

« informatifs » ou « narratifs ». Par construction, la moyenne internationale de ces deux échelles est de 500. Le calcul de la moyenne européenne, en 2016, s'établit à 542 points pour ce qui concerne les textes « informatifs », et à 539 points pour les textes « narratifs »². En France, ces deux sous-scores sont respectivement de 510 et 513.

La comparaison sur quinze ans montre une baisse significative des performances (- 22 points) sur la compréhension des textes informatifs, ce qui n'est pas le cas pour les textes narratifs (- 6 points)

► **figure 5**.

Les filles françaises attestent d'une compréhension significativement meilleure des textes narratifs que les garçons (518 points contre 507), alors que la différence observée n'est pas significative en ce qui concerne les textes informatifs (513 points contre 508 pour les garçons).

... ET SUR LES PROCESSUS DE COMPRÉHENSION LES PLUS COMPLEXES

Les quatre processus « Prélever », « Inférer », « Interpréter » et « Apprécier » ont été regroupés afin de créer deux échelles de scores indépendantes³. Par construction, la moyenne internationale de ces deux échelles est de 500. Le calcul de la moyenne européenne, en 2016, s'établit à 542 points pour ce qui concerne les processus « Prélever et Inférer », et à 539 points pour les processus « Interpréter et Apprécier ».

En France, ces deux sous-scores, respectivement 521 et 501, s'écartent significativement du score global français (511), mettant en évidence une force relative sur les processus les plus simples « Prélever et Inférer » et une faiblesse relative sur les processus les plus complexes « Interpréter et Apprécier ».

L'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque ressemblent à la France sur ce point. À l'inverse, les élèves de Pologne et de Lettonie obtiennent des scores significativement supérieurs pour « Interpréter et Apprécier ». Ces différences de profil s'expliquent vraisemblablement par l'accent plus ou moins marqué que met chaque système éducatif sur l'enseignement de ces processus de compréhension, à ce niveau de scolarité.

La comparaison sur quinze ans montre une baisse significative des

performances sur les deux groupes de processus. Toutefois, la baisse est presque trois fois plus importante lorsque la compréhension impose aux élèves de mettre en jeu les processus les plus complexes (- 21 points) que lorsqu'elle demande seulement d'utiliser des processus les plus simples (- 8 points) ► **figure 6**.

PLUS DE TEMPS CONSACRÉ AU LANGAGE QU'AILLEURS EN EUROPE

En langue française, 288 heures annuelles d'enseignement sont prescrites au moment de l'enquête, par les programmes officiels de 2008. Les enseignants affirment aller au-delà et consacrer 330 heures (soit un excédent de 15 %) à l'enseignement de la langue, y compris la lecture, l'écriture, l'expression orale, la littérature et d'autres compétences linguistiques. La moyenne déclarée par les enseignants des autres pays européens est de 236 heures.

Les enseignants français disent consacrer 165 heures spécifiquement à la lecture-compréhension, y compris à travers les autres champs disciplinaires, contre 146 heures dans les autres pays européens.

Les enseignants de CM1 déclarent passer 19 % du temps de classe à l'enseignement de la lecture-compréhension et plus généralement 37 % à l'enseignement de la langue française. En moyenne, dans les autres pays de l'Union européenne, ces valeurs sont respectivement de 18 % et 28 % pour la langue de chacun de ces pays.

DES ACTIVITÉS POUR AIDER À LA COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT MOINS FRÉQUENTES EN FRANCE

Les enseignants français sont moins nombreux que leurs collègues européens à déclarer proposer à leurs élèves de manière hebdomadaire des activités susceptibles de développer leurs stratégies et leurs compétences en compréhension de l'écrit ► **figure 7**. En moyenne, l'écart sur l'ensemble de ces activités est de - 15 %, mais il peut aller du simple au double (par exemple, 41 % des élèves français sont sollicités au moins une fois par semaine pour « Comparer ce que les élèves ont lu à des faits qu'ils ont vécus », contre 82 % des autres élèves européens).

UNE FORMATION CONTINUE LIMITÉE

Interrogés sur leur éventuelle participation à une formation professionnelle en lecture-compréhension au cours des deux dernières années (stages, ateliers, séminaires, etc.), les enseignants français mettent en évidence un développement professionnel restreint par rapport aux autres pays. Ainsi, 38 % des élèves français ont des enseignants qui n'ont participé à aucune formation contre 22 % en moyenne pour les autres pays européens.

7. À quelle fréquence demandez-vous aux élèves de faire les choses suivantes pour les aider à développer leurs aptitudes ou leurs stratégies de compréhension de l'écrit ? en %.

Modalité de réponse : « Au moins une fois par semaine »	France	Moyenne des 21 pays de l'UE dont le score est supérieur à celui de la France	Écart
Retrouver des informations dans un texte	99	96	+ 3
Expliquer ou argumenter pour montrer ce qu'ils ont compris	91	94	- 3
Dégager les idées principales du texte	89	93	- 4
Généraliser ou élaborer des inférences à partir du texte	64	79	- 15
Prévoir ce qui va se passer dans la suite du texte	59	72	- 13
Comparer le texte à des lectures antérieures	50	69	- 19
Comparer ce qu'ils ont lu à des faits qu'ils ont vécus	41	82	- 41
Décrire le style ou la structure du texte	41	60	- 19
Déterminer la perspective ou les intentions de l'auteur	36	56	- 20

Lecture : 50 % des élèves français ont un enseignant qui déclare leur proposer au moins une fois par semaine de « Comparer le texte à des lectures antérieures », contre 69 % en moyenne des 21 pays de l'UE dont le score est supérieur à celui de la France.

Champ pour la France : métropole + Guadeloupe + Martinique.

Sources : IEA - MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 17.24 © DEPP

MÉTHODOLOGIE

Cadres • PIRLS (*Progress in International Reading Literacy Study*) est pilotée par l'IEA (Association Internationale pour l'Évaluation du rendement scolaire) et mise en œuvre par l'*International Study Center* du Boston College. En France, c'est la DEPP qui a conduit la mise en œuvre de l'opération et qui a également participé aux travaux internationaux sur l'élaboration de l'enquête.

Les 50 pays sont les suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre, Arabie Saoudite, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique (FL), Belgique (FR), Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Égypte, Émirats Arabes Unis, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hong Kong, Hongrie, Iran, Irlande, Irlande du Nord, Israël, Italie, Kazakhstan, Koweït, Lettonie, Lituanie, Macao, Malte, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, Slovaquie, République tchèque, Singapour, Slovaquie, Suède, Taïwan, Trinité-et-Tobago. Les communautés néerlandophone (FL) et francophone (FR) de Belgique et les deux nations du Royaume-Uni (Angleterre et Irlande du Nord), participent à l'étude

pour elles-mêmes. Cela se justifie du fait que les systèmes éducatifs de ces entités sont distincts.

L'échantillon • En France, l'enquête porte sur un échantillon de 4 767 élèves répartis dans 268 classes de 163 écoles. Il tient compte de la taille des écoles et du type de scolarisation. Au niveau international, 366 572 élèves ont été évalués dans 12 124 écoles.

Comparaisons dans le temps • L'évaluation PIRLS réutilise pour ancrage des textes et questions sous embargo des évaluations précédentes. Sur les 12 textes de 2016, 2 sont issus de 2011 ; 2 de 2006 et 2 de 2001 ; 6 sont nouveaux.

Construction des scores • L'étude utilise des modèles statistiques de réponse à l'item (MRI). Cette approche permet de distribuer les performances des élèves sur une même échelle même si, individuellement, ils ont répondu à des questions différentes. Lors du premier cycle de l'étude, la moyenne internationale a été fixée à 500 et l'écart-type à 100. Pour permettre les comparaisons temporelles, les résultats des cycles suivants ont été distribués sur cette échelle.

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'information 17.24 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

• COLMANT M., LE CAM M., « PIRLS 2011. Étude internationale sur la lecture des élèves au CM1. Évolution des performances à dix ans », Note d'information, n° 12.21, MEN-DEPP, décembre 2012.

• Le site de l'étude : <http://pirls2016.org/>